



**Conseil d'établissement**  
 Séance ordinaire du 16 décembre 2019  
 AC 300 de l'école  
 18 h 30 à 21h30  
**Procès-verbal**

**Sont présents :**

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Olivier Dcuiaume-Bertrand	Enseignant
2-	Janie Tremblay	Enseignante
3-	Serge Gagnon	Enseignant
4-	Charles Tremblay-Routhier	Enseignante
5-	Sarah Cochrane	Personnel Professionnel
6-		
8-		Parent, président
8-		Parent
9-		Parent
10-		Parent
11-		Parent
12-		Parent
13-		Élève
14 -		Élève

**Sont absents :**

14-

Parent

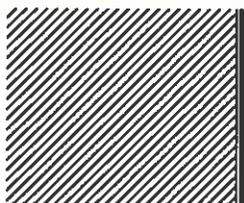
15-

Emptien Professionnel

16-

Représentante de la communauté

**Sont également présents à la table du conseil :**



M. Pierre Ménard

Directeur

Commissaire

Commissaire

\* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Ouverture de la séance : 18 h 30**

1- a)

## Présence et quorum

18h31

2-

## Questions du public et mots des commissaires

*M. Lafortune : L'ouverture du nouveau Mont-Bleu est encore prévue pour 2021. Il y a eu pelletés de terre pour les écoles 036 et 040 et en janvier pour 041.*

M. Ménard : Dans cet ordre d'idée, pourriez-vous au comité exécutif sur l'état des travaux de l'entrepot des produits chimiques de nos laboratoires ? Étant donné que nous n'avons pas de locaux ventilés, nous ne pouvons pas faire de laboratoire. Les travaux tardent, tardent et tardent encore et les intervenants ne savent pas où en sont les travaux, d'autres ne savent pas que ce n'étaient pas fait. Il serait intéressant que nous ayons des nouvelles rapidement en janvier.

M. Couture : Nous avons un remplaçant pour madame la directrice des ressources matérielles qui est en arrêt maladie et malheureusement, la personne la remplaçant s'absentera pour quelques mois.

M. Ménard : Nous avons eu des contacts avec M. Jean-Marie Charrette et est très présent.

3-

## Adoption de l'ordre du jour d'une séance ordinaire

046 - CÉ  
20191216-  
01

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre Ménard, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 16 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de \_mme Demars\_\_\_\_\_, et appuyé par \_\_Mme Lamoureux\_\_\_\_\_ à la suite des ajouts, il est résolu à 18h38\_\_\_\_\_ :

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 16 décembre 2019 ;

- Sans y apporter de modification

4-

## Adoption du procès-verbal

046 - CÉ  
20191216-02

### PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de \_\_Mme. Robert\_\_\_\_\_ et appuyée par \_\_Mme. Desjardins\_\_\_\_\_, il est résolu à \_\_18h39\_\_\_\_\_ :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire 28 octobre 2019;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 octobre 2019 du Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu;

▫ En n'y apportant aucune correction.

5- **Suivis du procès-verbal**

M. Ménard : Par rapport au Plan de lutte contre l'intimidation et la violence, nous avons terminés la passation des SÉVIs et nous en appliquerons les résultats dans le cadre de notre projet éducatif.

6- **Correspondance**

*Aucune correspondance déposée*

Arrivée de madame Janie Tremblay à 18h43

7- a) **Grille périodes-matières 2020-2021**

*M. Ménard présente les changements*

*Arrivée de M. Stéphane Hubert à 18h52.*

046 - CÉ  
20191216-  
03

**PRÉAMBULE**

**CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au Conseil d'établissement de l'École secondaire Mont-Bleu, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par monsieur Pierre Ménard, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition de monsieur Pierre Ménard, directeur a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;

CONSIDÉRANT que la proposition déposée par monsieur Pierre Ménard, directeur respecte les programmes d'enseignement, le *Régime pédagogique* et les encadrements de *l'Entente nationale*;



EN CONSÉQUENCE, SUR PROPOSITION DE M.  
HUBERT \_\_\_\_\_ ET APPUYÉE PAR MME  
DESJARDINS \_\_\_\_\_, IL EST RÉSOLU À 19H13 À MAJORITÉ\_:

D'APPROUVER, LA répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par monsieur Pierre Ménard, directeur pour l'année scolaire 2020-2021, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Vote est demandé

7 POUR

2 CONTRE

1 ABSTENTION

7- b)

Répartition des montants des mesures dédiées et protégées en 2019-2020

LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇU PAR L'ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU  
POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

Sur proposition de, \_\_Mme. Demars\_\_\_\_\_ et appuyé par \_\_Mme Lamoureux\_\_\_\_\_, il est résolu à \_\_19h53\_\_\_\_\_ de confirmer que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 596 047,00 \$.

De confirmer que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement

Veuillez prendre note que ce montant ne couvre pas les mesures dédiées suivantes :

046 - CÉ  
20191216-04

- Maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11020) ;
- Acquisition de matériel éducatif destiné aux enfants des classes de maternelles 4 ans à temps plein en milieu défavorisé (11024);
- Enfants scolarisés à la maison (11043 et 11053);
- Programme Une école montréalaise pour tous (15013);
- Projets particuliers visant la persévérance, le raccrochage et la réussite scolaire prioritairement des clientèles 16 à 24 ans (15161);
- Rehaussement et maintien des compétences en littératie des populations adultes les plus vulnérables (15162);
- Intégration de l'éveil à la lecture dans les pratiques familiales (15163);
- Programme La culture à l'école- Volets 2, 3, 4 et 5 (15182);
- Soutiens en mathématique (15530)

7- c) Sorties et activités

046 - CÉ  
20191216-  
05

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par monsieur Pierre Ménard, directeur;

CONSIDÉRANT que la proposition du directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel conformément à l'article 87 ;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Hubert, appuyée par Mme. Desjardins, il est résolu à l'unanimité à 19h56 :

D'APPROUVER la programmation révisée des activités proposées par monsieur Pierre Ménard, directeur.

## 7- d) Activités AVSEC

*Présentation de madame Sarah Cochrane sur son emploi et les activités organisées.*

## 8 Les rapports et mots des représentants

### 8 a) Mot du président et du représentant au comité de parents

M. Laprise : Plusieurs questions sont venues des parents dû aux élèves de première secondaire qui seront à l'école des Tournesol.

### 8 b) Mot de la représentante EHDAA

Mme. Lamoureux : Les critères du prix ont été revus et si jamais vous pensez à un élève HDAA qui mérite un prix pour leur implication au sein des élèves ayant des besoins particuliers, vous pouvez soumettre leur candidature d'ici la fin janvier pour être remis au mois d'avril.

M. Hubert : Avant, c'était une personne ou un groupe de personne, est-ce toujours le cas ?

Mme. Lamoureux : Oui, mais il faut que ça soit basé sur l'inclusion.

## 8 c) Rapport du directeur

M. Ménard : Le comité de pilotage du projet éducatif a tenu une première rencontre de suivi sur la mise en œuvre du projet éducatif. Nous avons regardé l'application des moyens et des objectifs. Après avoir constaté quelques incompréhensions du personnel, nous tiendrons une activité à la rentrée pour se familiariser. Nous avons aussi décidé, le conseil des enseignants élargi et les directions, de commencer le processus de consultation sur la grille-matière plus tôt l'année prochaine pour se réapproprier nos sens et nos valeurs pour notre retour à l'école secondaire Mont-Bleu.

Nous allons aussi retravailler sur nos normes et modalités dans le CAP. Il y aura aussi plusieurs activités sur l'heure du midi pour souligner la dernière semaine avant le congé des Fêtes. Finalement, le 28 février il y aura le Carnaval d'Hiver.

## 8 d) Mot de la représentante de la communauté

Le courriel sera joint en annexe.

### 9- Affaires nouvelles

### 10- Levée de la séance

046 - CÉ  
20191028-  
06

L'ordre du jour étant épuisé

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de \_M. Hubert\_\_\_\_\_,  
appuyée par \_M.Gagnon\_\_\_\_\_, il est résolu à  
l'unanimité\_\_\_\_\_ :

DE LEVER la séance ordinaire à \_20h29\_\_\_\_\_.

Adopté le

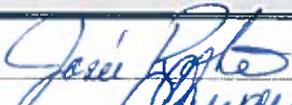
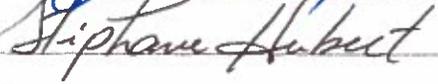
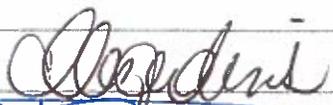
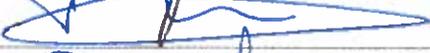
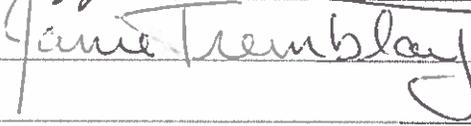
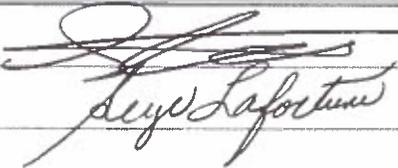
\_\_\_\_\_  
Monsieur René Laprise, président

\_\_\_\_\_  
Monsieur Pierre Ménard, directeur

\_\_\_\_\_  
Date

# FEUILLE DE PRÉSENCE 2019-2020

## Conseil d'établissement du lundi 16 décembre 2019

NOM	STATUT	SIGNATURE
ROBERT, Josée	parent	
LAMOUREUX, Chantale	parent	
HUBERT, Stéphane	parent	
ABRAHAM, Myriam	parent	
DESJARDINS, Josée	parent	
VANDENGERGHE-D., Audrey	parent	
LAPRISE, René	Parent-président	
DUCIAUME-BERTRAND, Olivier	enseignant	
ROUTHIER-T., Charles	enseignante	
GAGNON, Serge	enseignante	
TREMBLAY, Janie	enseignante	
DUGUAY, Marc-André	enseignant	
OUELLETT, Zoé	élève	
SOW, Fatimata	élève	
DESROSIERS, Monia	soutien	
DE LA CHEVROTIÈRE, Sylvie	professionnel	
	membre de la communauté	
	membre de la communauté	
MÉNARD, Pierre	Directeur	
<b>INVITES</b>		
COUTURE ALBERT		
LAFORTUNE SERGE		
<b>AUTRES PERSONNES PRESENTES :</b>		
→ COCHRANE, SARAH		